

**Etaient présents :**

Mme Gwenaëlle Didier, adjointe aux affaires scolaires

Mme Danielle Claraz, DDEN

Mmes Sandrine Berthet, Véronique Blanc et Isabelle Heurtaux, enseignantes.

Mmes Chantal Favre et Jennifer Hoareau, ATSEM.

Mmes Sandie Héritier et Hakima Galland, Mr David Cocq, parents d'élèves élus

Excusées : Mme Sandrine Chéry, Inspectrice de l'Education Nationale et Mme Marie-Laure Durand, ATSEM.

**1. Les effectifs pour la rentrée 2018/2019 : premières prévisions**

**Actuellement** : *A l'école des Grillons* :

\* Classe des petits de Sandrine Berthet : **27** petits

\* Classe des moyens grands de Véronique Blanc : **24 enfants** avec 11GS + 13MS (1 départ en MS mi-mars 18)

\* Classe des moyens grands d'Isabelle Heurtaux : 10 GS + 14 MS = **24** enfants.

➔ Au total **75 enfants (moyenne de 25)** contre 75 l'année dernière, **82** il y a deux ans, et **86** il y a 3 ans.

*A l'école de la Croisette* :

**27 PS, 25 MS, 24 MS/GS** (8MS et 16GS) et 23GS soient **99 enfants** soit une moyenne de **24,75** sur l'école.

Pour nos 2 écoles maternelles, nous accueillons **174 enfants** avec une moyenne de **24,85 pour les 7 classes.**

**Rentrée 2018/2019 :**

Les inscriptions sont actuellement closes en mairie, depuis le 2 mars 2018. A l'heure actuelle nous avons **44** inscriptions dont **25 aux Grillons** et **19 à la Croisette** d'enfants nés en 2015 dont 1 MS.

Dans les prévisions envoyées au DASEN, en octobre, nous avons annoncé 49 naissances (47 sur La Rochette, Détrier et La Croix de La Rochette).

Il y a donc beaucoup d'inscriptions qui n'ont pas encore été faites... rendant alors difficile une prévision des effectifs de rentrée avec une répartition entre les 2 écoles. Après une vérification par Mme Gwenaëlle Biboud, adjointe aux affaires scolaires, **sur les 44 enfants inscrits** actuellement, il n'y en a que **14 qui figuraient sur les registres** de déclaration des naissances de la mairie **et 15 qui venaient d'autres communes extérieures.** Il devrait donc, théoriquement, avoir encore une vingtaine d'enfants qui devraient être inscrits, ce qui porterait le nombre d'inscrits à 58.

Pour notre école des Grillons, nous devrions avoir 26 enfants de moyenne par classe pour l'instant : **25 PS + 27 MS + 27 GS = 79 enfants.**

**Les répartitions entre les 2 écoles maternelles** se feront début juin en fonction du lieu de résidence des parents et/ou des assistantes maternelles. La parution d'un article dans le journal local a été suggérée pour informer les parents qui ne sont pas encore venus inscrire leurs enfants malgré la communication qui a été faite par la mairie.

**2. Nos projets pédagogiques et sportifs en cours ou à venir :**

**Projets sportifs :**

- **Cycle lutte** au Dojo pour les moyennes et les grandes sections tous les **mardis** et **jeudis** matins de janvier avec l'intervention de **Mélissa Valette**, éducatrice sportive de la mairie, le jeudi matin. Pour les petites sections, Mélissa nous a proposé une progression autour du jeu collectif des déménageurs.
- **Sortie raquette et luge** : a eu lieu le **8/02/2018** pour les 2 classes de MS/GS et le vendredi 26/1/18 pour les petites sections avec la présence de nombreux parents et personnes encadrantes, sans oublier **Christophe Moulin**, accompagnateur de moyenne montagne. Merci à toutes et à tous sans qui nos sorties ne pourraient pas avoir lieu.

Cette année, la réglementation en vigueur a évolué : les parents accompagnateurs ont dû passer un agrément luge pour les sorties raquettes. Hier soir, en réunion directeur, notre conseiller pédagogique en EPS nous a annoncé que cet agrément avait disparu. Désormais, **les enfants d'école maternelle ne doivent plus évoluer sur un terrain pentu enneigé mais uniquement sur des sentiers balisés à plat (autour de l'école, ou damé dans les stations).** Les parents d'élèves élus, la municipalité et la DDEN souhaitent adresser un courrier à la Direction Académique de l'Education Nationale pour témoigner de

leur mécontentement. Les sorties raquettes-luge, qui ont lieu depuis plusieurs années dans notre école, sont plus qu'appréciées par les enfants, les parents, les enseignantes et la municipalité.

- **Cycle gym** au gymnase : tous les jeudis, cette année, **du jeudi 1er mars au 5 avril 2018** soient 6 séances. C'est une grosse organisation avec la présence obligatoire d'une dizaine de parents ou personnes bénévoles, **qui restent toute la matinée au gymnase**, pour aider les 3 enseignantes à encadrer nos ateliers, avec les 3 classes qui se succèdent. Un grand merci à tout le monde sans qui ce cycle gymnastique ne pourrait pas avoir lieu. **La classe des petites sections accueille les enfants les plus grands des 2 crèches « Pomme de Reinette » et « Pomme d'Api » tous les jeudis matins de 9h à 9h40 dans le cadre d'un échange petite enfance.** Pendant notre cycle au gymnase, Mélissa Valette est présente le mardi matin et nous propose **des jeux de coopération** aux petites sections et **d'hockey** aux 2 classes de MS/GS.
- La rencontre sportive « **la mat s'éclate** » au stade **Henri Dujol d'Albertville**, cette année, aura lieu **le jeudi 21 juin 2018** avec la participation des 3 classes, qui sont déjà inscrites.
- **Thierry Bonnal** renouvelle ses **3 séances d'initiation à l'escalade**, en mai, pour les 2 classes de MS/GS et nous le remercions de cette intervention bénévole. Dates prévues : **les 15, 22 et 29 mai 2018 (les deux premiers mardis sont fériés).**
- **Piscine** : les séances de natation auront lieu en juin, l'après-midi. Le départ de la 1<sup>ère</sup> classe se fera à 13h35 précises !

Nous espérons que nous ne serons pas en manque de parents agréés... **Merci aux parents qui se sont déjà inscrits aux sessions d'agrément, si d'autres parents désirent le faire, merci de vous inscrire auprès de la directrice. Un agrément pourrait avoir lieu à la piscine de La Rochette** (test de nage sur 50m, un mannequin à sauver et des jeux conçus pour la découverte du milieu aquatique) s'il y a un grand nombre de parents à agréer. Nous vous tiendrons informés. La classe de PS ira pique-niquer et se baigner à la piscine (pataugeoire) le dernier jour d'école, le **vendredi 6/07/18**. Nous avons demandé à Mélissa Valette de nous réserver le créneau du lundi ou du jeudi après-midi pour les séances piscine de nos deux classes.

### Projet en lien avec le projet d'école :

#### Spectacles et sorties :

- **Mardi 19/12/2017** : Venue du **père-Noël** à l'école et goûter de Noël offert par les petites sections.
- **Vendredi 22/12/2017** : film offert par la municipalité « L'étoile de Laura » à la salle polyvalente.
- **Vendredi 12/01/2018** : intervention de la **Compagnie Panash** autour du pain : spectacle et fabrication de pain pour les 3 classes. Chaque enfant a façonné son propre petit pain et l'a ramené à la maison pour le partager.
- **Jeudi 18/01/2018** : sortie cinéma « Jean Renoir » de Pontcharra : « **Ernest et Célestine** ». Petits courts métrages avec les personnages de ces albums de littérature jeunesse.
- **Mardi 6/02/2018** : Pascal, du domaine « **Moulin Guitare** » des Abrets, est venu proposer une **animation musicale avec des légumes à toutes les classes. Intervention de grande qualité.**
- **Mardi 6/03/2018** : accueil des 2 classes de moyenne et grande sections à la médiathèque par **Sonia Grand**. 9 h pour la classe de Véronique Blanc et 10h15 pour la classe d'Isabelle Heurtaux. Emprunt de livres pour chaque enfant. Pour les 2 classes de MS/GS, si un livre est abîmé dans les familles, il sera remplacé à l'identique par les familles.
- **Mardi 13/03/2018** : 10h15 accueil de la classe de petite section par Sonia à **la médiathèque.**
- **Pour la sortie de fin d'année**, nous sommes en pleine recherche, mais nous aimerions nous rendre au col de Marcieu où des activités de plein air sont proposées aux enfants (accrobranche pour petits, jeux, possibilité de promenades...) Visite du site par les enseignantes.

#### Activités à venir :

- **Mercredi matin 4 avril 2018** : **carnaval à l'école** avec un défilé dans La Rochette avec les enfants de l'école élémentaire « La Neuve ». L'après-midi est travaillée.
- **Vendredi matin 6 avril 2018** : lecture de 2 contes sur les sorcières par les élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> de Mme **Céline Morestin**. Une prochaine rencontre avec les collégiens est prévue en juin.

- **Jeudi matin 26 avril 2018** : Animation apicole Monsieur Jean-Paul Charpin. Animation de grande qualité, a déjà eu lieu à l'école La Croisette l'année dernière.
- **Création d'un diapo-conte avec les Studios Patamm (Cruet) : Lundi 30/04, jeudi 3/05, vendredi 4/05 puis le lundi 7/05/18.** Danielle et Patrick Perrier, des studios Patamm, seront présents dans notre école, pour réaliser un diapo-conte avec tous les enfants de l'école. A partir d'un conte que nous, enseignantes, avons choisi et réécrit (Une soupe 100% sorcière, album étudié en classe en novembre), les enfants réaliseront les personnages en pâte à modeler, les décors et les prises de vue. Nous allons avoir besoin de parents bénévoles pour la réalisation des personnages et des décors le lundi matin.  
**Demande à la municipalité** : 3 tables adulte et ne pas prévoir de tonte « bruyante » cette semaine-là ! Nous remercions la commission culture qui a accordé une subvention de 1000€ pour nos 2 écoles pour l'aboutissement de notre projet.
- **Le décroissement** : Mme Heurtaux informe qu'elle a arrêté ses séances de relaxation yoga et qu'elle propose désormais une découverte des langages du monde. Mesdames Blanc et Berthet proposent des activités de phonologie, de langage et de production de textes. Le vendredi après-midi, les GS participent à des jeux de société et des activités de jardinage.
- **Lundi matin 28/05/18 : visite de la caserne des pompiers de La Rochette.** Demande au préalable auprès de Stéphanie Thevenod, du SDIS de Chambéry qui a accepté notre demande de visite de la caserne de notre ville. Lionel Bozet accueillera les 3 classes en matinée.

### **3. La sécurité et les travaux :**

- **Le Plan Vigipirate** est toujours d'actualité dans les écoles. Les parents sont invités à être à l'heure pour que les portes soient refermées au plus vite. Madame l'Inspectrice a demandé aux enseignantes et aux directrices d'être très vigilant pour l'accès aux écoles. **L'appel de la cantine en sera facilité mais nous vous demandons de bien respecter nos horaires** : si votre enfant est en retard, il sera porté absent à la cantine. Il vous faudra alors prévenir le service périscolaire de sa présence.
- Visite de l'école par **les DDEN le 6/03/2018**. Ils ont été accueillis par la directrice. Visite qui s'est bien passée.
- **Alerte Sécurité** : la première a eu lieu au premier trimestre. La seconde va être programmée avec les services techniques, seule la directrice sera prévenue. Personne ne sera averti pour la dernière. Alerte confinement a eu lieu **le mardi 21/11/2017** avec la présence de deux gendarmes et du policier municipal et de La Rochette, qui a rédigé un rapport transmis à Madame l'Inspectrice de circonscription, Mme Sandrine Chéry.

### **Les travaux pour la municipalité :**

- **Les réalisations** : Enlèvement des toilettes et du lavabo dans le cagibi de la classe des petits. Remplacement de la chasse d'eau des toilettes adultes. Mise en place d'un aimant pour maintenir la porte d'entrée de l'école ouverte.  
Un vidéo projecteur a été installé dans la salle de motricité et un autre portatif se trouve à disposition dans notre bibliothèque, ainsi qu'un nouvel appareil à diapositives. Nous remercions la municipalité pour ces appareils qui nous facilitent la projection de nos documents ou films pédagogiques sans oublier la réalisation des travaux effectués dans notre école.
- **Nos demandes de travaux à la municipalité :**
  - **Cour de l'école** : prévoir le **vernissage** des boiseries de la façade de la bibliothèque pour finir la rénovation extérieure.
  - **L'installation de panneaux insonorisant** dans la classe de Véronique blanc est prévu les lundi 9/04 et mardi 10/04.
  - Classe de Mme Heurtaux : pose d'un aimant pour la porte de sortie de sa classe.
  - **Salle de motricité** : nous demandons **le remplacement des 2 portes coulissantes** qui sont plus que détériorées. Mme Biboud nous annonce qu'elles ont été commandées.
  - Atelier entre les deux classes : installation d'un dévidoir de papier essuie-mains.
  - A l'extérieur de l'école : à proximité de la chaufferie, près des fenêtres du dortoir des petites sections, présence d'un gros trou dangereux qu'il faudrait reboucher.

- **Ménage de printemps** (vacances de Printemps) : le nettoyage des sols de l'école ainsi que du mobilier auront lieu, comme d'habitude, à cette période, en accord avec les services techniques et la directrice. Une demande de matériel leur a été adressée (rotowash et petit karsher) pour que le ménage commence bien le lundi matin 9 avril et nous solliciterons leur aide pour déplacer le mobilier. **Nous avons fait une demande pour avoir un nettoyeur à vapeur** pour notre école. Nettoyage très efficace et sans produit.

#### **4. Divers :**

- **Le loto des galettes des rois** : grâce à la vente des cartons, le bénéfice de cette opération a été de 740€, ce qui nous a permis de financer intégralement la sortie au cinéma « Ernest et Célestine » (les entrées et les 2 cars) le lundi 18/01/2018 au cinéma Jean Renoir de Pontcharra. L'équipe des Grillons remercie tous les participants !
- **Emploi de service civique** : nous accueillons **Léna Bréchet**, emploi civique, qui est présente dans notre école tous les vendredis, le mardi à la maternelle La Croisette, les lundis et jeudis à l'école élémentaire La Neuve. Elle intervient pour du travail administratif auprès de la directrice, anime notre bibliothèque, des ateliers avec les enseignantes en classe et participe aux sorties sportives et culturelle. L'équipe éducative lui souhaite la bienvenue dans notre école.
- **Rappel de la procédure des agréments** :
  - Les parents choisissent la date et le lieu d'agrément et demandent à la directrice de les inscrire informatiquement à la session
  - **Agrément valable 5 ans** au lieu des 10 ans auparavant
  - Pratiquer le sport pour lequel on demande l'agrément, la question vous sera posée au début de la session
  - Venir avec le matériel demandé sur le site d'inscription
  - Au début de la session le conseiller pédagogique vous fera signer un document où vous attesterez sur l'honneur que vous ne faites l'objet d'aucune condamnation ou mesure administrative qui vous interdise d'intervenir auprès d'enfants mineurs. L'Education Nationale vérifiera auprès de l'administration judiciaire.
  - En devenant parent agréé, vous devenez « un adjoint » d'un enseignant et vous êtes donc soumis **au devoir de réserve** avec une neutralité politique, religieuse et syndicale.
- **Le projet d'un self est à l'étude par la municipalité** : la capacité d'accueil de l'école élémentaire « La Neuve » est saturée : plus de 200 enfants déjeunent à la cantine (2 services à la cantine de l'école élémentaire. La moitié des enfants de « La Neuve » descendent déjeuner au centre d'animation avec les enfants de l'école maternelle « les grillons », ce qui entraîne du bruit et de la fatigue. Ce nouveau bâtiment se situerait entre le gymnase de la Seytaz et le plateau sportif, donc au sein de l'école élémentaire. Il accueillerait le service périscolaire (garderie et cantine) pour les écoles de La Neuve et des Grillons. Les CP et les maternelles seront servis à table pour la cantine et un self serait mis en place pour les autres élèves. Ce nouveau projet permettrait de mutualiser les animateurs du périscolaire entraînant ainsi des économies d'échelle pour la municipalité. Le projet est à l'étude et sera débattu au courant du mois d'avril.
- **Inscription des élèves de GS au CP : Une demande de dérogation est obligatoire pour les enfants des communes extérieures pour une inscription au CP (cycle2)**. Les inscriptions auront lieu prochainement auprès de la directrice, Mme Alice Orsati à l'école élémentaire la Neuve.
- **Le pont de l'ascension** : Nous rappelons que toutes les écoles de la Savoie ne travailleront pas le vendredi 11 mai, **les enfants seront en congé le lundi 7 mai à 16h15**. Possibilité de garderie jusqu'à 18H. **Retour en classe le lundi 14/05/2018. Les enfants travailleront toute la journée du mercredi 4/04/18** pour remplacer le vendredi 11/05/2018. Les services du périscolaire fonctionneront comme d'habitude, mais pensez-à inscrire vos enfants en respectant les délais la semaine précédente.
- **Tout changement d'adresse, de numéros de téléphone... doit être signalé au plus vite à l'école et également à la mairie** pour les enfants fréquentant les services périscolaires (cantine et garderie) et ce afin que nous puissions vous joindre facilement en cas de nécessité.

- Merci de prévenir discrètement les enseignantes si le retour des poux ou de lentes a lieu dans la chevelure de votre enfant. Merci d'attacher les cheveux longs de vos enfants et de contrôler régulièrement la chevelure de votre enfant.

#### **5. Questions des parents :**

- Présence d'une grosse flaque persistante sur le chemin qui mène au tunnel de la classe des petites sections : est-il possible que les services techniques comblerent ce trou ?
- **Demande de la pose d'une quille aimantée pour accrocher le portail vert d'entrée de notre école.** En cas de forts vents, le portail pourrait se refermer en blessant les enfants.

Les deux demandes des parents d'élèves élus seront transmises auprès des services techniques.